

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2017201821254

Session / zitting :

20172018 (SO)

20172018 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 21/02/2018

Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
7 M. Sociale Zaken en Volksgezondheid M. Affaires sociales et Santé publique	2195	23/03/2018

L'utilisation de feux de signalisation sur les emballages d'aliments (QO 22295).

Depuis décembre 2016, suite à un règlement européen sur l'information des consommateurs à propos des denrées alimentaires, les fabricants de l'industrie agro-alimentaire sont obligés d'indiquer les valeurs nutritionnelles des produits à l'arrière de leur emballage.

Toutefois, l'affichage sur la face avant du paquet reste facultatif et certains prônent l'instauration d'un autre modèle.

En Grande-Bretagne, un système de feux de signalisation a été mis en place. Une couleur verte, orange ou rouge est alors indiquée pour les différents nutriments en fonction des apports journaliers recommandés. Cela permet d'aider le consommateur à apprécier le caractère plus ou moins sain du produit.

Quel est l'état des discussions au sein de la Commission européenne? Peut-on envisager un tel système au niveau européen?

Réponse à la question parlementaire n° K 2195 du 21/02/2018 de madame Jadin

Le Règlement européen 1169/2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires précise qu'un système d'étiquetage informatif peut compléter l'étiquetage nutritionnel mais de manière non obligatoire que ce soit à l'avant ou à l'arrière du paquet. Un tel système doit faire l'objet d'une notification auprès de la Commission européenne. Le système de feux tricolores britanniques permet d'avoir une indication sur la teneur en calories, en graisses saturées, en sucres totaux et en sel par 100 g de produit.

La Commission européenne s'est engagée dans ce même Règlement à remettre, pour fin 2017, un rapport sur les différents systèmes d'étiquetage complémentaires actuellement mis sur le marché et fournir une analyse. A ce jour, ce travail n'a pas encore été finalisé.

En ce qui nous concerne, nous avons étudié les différents systèmes existants et interpellé les différentes parties prenantes (industrie alimentaire, grande distribution, associations de consommateur, scientifiques ...) pour connaître leur opinion sur le sujet.

L'initiative française (NutriScore) est un des systèmes étudiés et nous sommes en discussion avec les autorités françaises à ce sujet.

Cependant, à ce stade de notre processus de réflexion, aucune décision d'adopter un système d'étiquetage informatif spécifique n'a encore été prise en Belgique.